

Département de l'Yonne**Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 avril 2026	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 avril 2026	Effectif légal : 50 En exercice : 50 Présents : 42 Votants : 45

Séance du 27 avril 2026

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, salle polyvalente, à Bussy-en-Othe, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 42

Mesdames et Messieurs Laurent FEVREAU, Jérôme THOMAS, Philippe PETIT, Julie CARRA, Evelyne TRESKARTES, Christophe COUPLET, Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Jean-Luc GUILLEMETTE, Sophie GRUYER, Virginie THUILLIEZ, Solène PRADINC, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Mickaël PAGNOUX, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Eric APFFEL, Catherine JOCHMANS-MORAINE, Claude SCIBOZ, Judith AYNES, Kévin AUGÉ, Odile REBESCHE, Hassan LARIBIA, Nadège CIBRELUS, Hafid ZAMHARIR, Raphaëlle COLAS DES FRANCS, Jacky LEBOEUF, Philippe JACQUELIN, Edwige SIEK-BILLIETTE, Laurent CHAT, Guy CLUNET, Alain SATURNIN, Jérôme BAUSSART, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Franci BOURSIN, Alvaro FERNANDES, Yann LOISEAU, Didier MIGNON, Philippe BURIER, Jean-François RAV SELJ

ABSENTS ET EXCUSES : 8 (dont 3 avec pouvoir et 5 sans pouvoir)

1. Jean-Pierre BARRET, pouvoir à Sophie GRUYER
2. Gérard VERGNAUD, sans pouvoir
3. Laurence MARCHAND, pouvoir à Linda GUEDJALI
4. Vincent HAMELIN, sans pouvoir
5. Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, sans pouvoir
6. Virginie MARINELLI, pouvoir à Xavier MARQUIS
7. Eddy BEVRE, sans pouvoir
8. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, sans pouvoir

Le quorum ayant été constaté

SECRETAIRE DE SEANCE : Mickaël PAGNOUX

**Objet : Demandes de subvention à la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la création
d'une véloroute entre Joigny, Cézay et Saint-Aubin-sur-Yonne**



FIN/2026/71	Conseil Communautaire du 27 avril 2026
--------------------	---

OBJET : Demandes de subvention à la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la création d'une véloroute entre Joigny, Cézy et Saint-Aubin-sur-Yonne

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de valorisation des mobilités douces, la Communauté de Communes du Jovinien souhaite engager un projet structurant visant à aménager une véloroute sécurisée et accessible entre Joigny, Cézy et Saint-Aubin-sur-Yonne, en traversant les étangs de Saint-Aubin, site naturel remarquable situé au cœur de la plaine d'Epizy.

Le plan de financement de ce projet a fait l'objet d'une première délibération le 12 novembre 2025 permettant de déposer un dossier de financement FEDER. Toutefois, en raison du nombre très important de demandes reçues sur ce fonds européen, la demande de la CCJ ne pourra être honorée en totalité, il convient donc de réajuster le plan de financement afin d'augmenter la demande de subvention à la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre de ses règlement d'intervention, notamment sur le développement des itinéraires touristiques fluviaux, vélo, pédestres et équestres.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le règlement d'intervention du FEDER et de la Région Bourgogne-Franche-Comté ;

VU le projet de véloroute tel que présenté ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de développer les mobilités douces et de valoriser les milieux naturels du territoire ;

CONSIDÉRANT l'éligibilité du projet aux dispositifs de financement du FEDER et de la Région Bourgogne-Franche-Comté ;

CONSIDÉRANT le détail du financement de cette opération comme suit :

Montant des travaux	1 154 777 €
----------------------------	--------------------

Financements publics	Dépense éligible	% sur base éligible	Montant du financement
FEDER	1 154 777 €	42 %	485 000 €
REGION	1 154 777 €	25 %	288 694,25 €
ETAT/DETR	1 154 777 €	13 %	150 127,35
CCJ - Autofinancement	1 154 777 €	20 %	230 955,40 €
TOTAL FINANCEMENTS		100,00%	1 154 777 €

VU l'avis de la commission des finances et du conseil des maires du 20 avril 2026 ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 39

Contre : 5 (Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Jean-Luc GUILLEMETTE, Philippe JACQUELIN, Edwige SIEK-BILLIETTE)

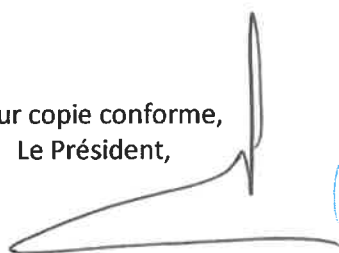
Abstention : 1 (Jacky LEBOEUF)

-APPROUVE le projet de création d'une véloroute entre Joigny, Cézy et Saint-Aubin-sur-Yonne tel que présenté ;

-AUTORISE le Président à solliciter les subventions nécessaires auprès du FEDER, de l'Etat et de la Région Bourgogne-Franche-Comté ;

-AUTORISE le Président, ou son représentant dument habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,



Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,



Mickael PAGNOUX